DLP04-3-94018340



GRANDES CULTURES

BULLETIN TECHNIQUE N°04
le 3 mars 1994

POIS PROTEAGINEUX	**- Désherbage, priorité post-semis/pré-levée**
COLZA	**- Absence de charançon de la tige**
	- Quelques rappels sur les régulateurs de croissance

POIS PROTEAGINEUX

POINT APPRO 94

■ **CENTAURE** (DowElanco) utilisable en post-semis/pré-levée, il contient 18,6 g/l de clomazone + 100 g/l de linuron + 250 g/l de trifluraline, homologué à 3,5 l/ha, les doses d'emploi sont fonction du type de sol (%d'argile) de 3 à 3,5 l/ha ; attention à la sélectivité sur les terres filtrantes (le linuron est habituellement réservé au sol plutôt argileux).

Ce produit est satisfaisant sur aethuse, gaillet, chénopode, matricaire, renouée des oiseaux, moyen sur sanve, pensée et renouée liseron et insuffisant sur fumeterre. (Prix : 104 F/l HT).

■ **RACER ME** (BASF) autorisé depuis 1 an ; sa dose d'utilisation reste 1,5 l/ha avec un intérêt majeur sur chénopode, matricaire et sanve. (Prix : 160 F/l HT).

NOS CONSEILS

➽ ***Le désherbage de post-semis/pré-levée :***

• en absence de gaillet ou aethuse, utiliser des produits du type TREPLIK DUO, trifluraline+linuron (CHANDOR...), WINNER, néburon+CHALLENGE600 : réserver le linuron (plus soluble) au neburon dans les sols à texture argileuse et attention à certaines associations particulièrement phytotoxique en terres blanches (CHANDOR+TRIBUNIL par exemple).

• en présence de gaillet, aethuse et renouée des oiseaux, utiliser le CENTAURE.

• en présence de gaillet, de sanve ou de vulpin préférer le CHALLENGE 600.

Tableau 1 : Spectre d'efficacité des principaux antidicotylédones appliqués en pré-levée des pois de printemps (ITCF-UNIP-FNAMS)

Produits et doses en l ou kg/ha ou g de m.a./ha		GRAMINEES			DICOTYLEDONES											
		folle avoine	ray grass	vulpin	aethusa	chenopode	fumeterre	gaillet	matricaire	pensée	renouée des oiseaux	renouée liseron	sanve	stellaire	véronique F de L	véronique de perse
TRIBUNIL	4	▲	▲	○	○	●	○	▲	●	○	○	○	○	●	▲	▲
CHALLENGE 600	4,5	▲	▲	●	▲	●	○	●	●	○	○	○	●	●	○	●
TREPLIK DUO	4,8	▲	○	○	▲	●	▲	▲	●	○	○	○	○	●	●	●
trifluraline + linuron	960+ 480	▲	○	○	▲	●	▲	▲	●	○	○	○	▲	●	●	●
CENTAURE*	3,5	▲	○	○	●	●	▲	●	●	○	●	○	○	●	●	●
WINNER	5	▲	○	○	▲	●	○	○	●	○	○	○	●	●	○	○
RACER ME*	1,5	▲	-	▲	▲	●	-	-	●	-	○	○	●	○	-	-

* Informations issues d'une seule année d'expérimentation à confirmer
● Efficacité satisfaisante
○ Efficacité moyenne satisfaisante dans certaines conditions
▲ Efficacité insuffisante
- Information insuffisante

➽ ***Le désherbage de post-levée seul est possible mais souvent plus cher.*** *L'intérêt est de raisonner le produit et la dose en fonction de la flore visible. Le DRIBBLE, entre 2 et 2.5 l/ha, a une efficacité moyenne sur renouée des oiseaux.*

Le VULKAN T (ou sa reconstitution) reste inversement moyen sur gaillet.

Remarque : le problème des risque de phytotoxicité en postlevée est lié à la météo (amplitude de températures après application) et à l'état du feuillage des pois (micro-gerçures dues au gel matinal, vent sec...).

Tableau 2 : Spectre d'efficacité des principaux antidicotylédones appliqués en post-levée des pois de printemps(ITCF-UNIP-FNAMS)

Produits et doses en l/ha ou g de m.a./ha	DICOTYLEDONES 3 à 6 feuilles											
	aethusa	chenopode	fumeterre	gaillet	matricaire	pensée	renouée des oiseaux	renouée liseron	sanve	stellaire	véronique F de L	véronique de perse
bentazone 960g	○	○	▲	▲	●	▲	▲	▲	○	▲	-	-
DRIBBLE 3l	●	●	○	○	●	○	▲	○	●	●	●	●
VULKAN T 3,5l	○	●	○	-	●		○	○	●	●		●
CHALLENGE + BASAGRAN 0,5 + 0,5	▲	-	▲	○	○		▲	▲	○		-	-

● Efficacité satisfaisante
○ Efficacité moyenne satisfaisante dans certaines conditions
▲ Efficacité insuffisante
- Information insuffisante

➽ ***Les associations de post-levée en l'absence de pré-levée :programme "économique" (coût < 180F/Ha)***

• si salissement précoce :

- au stade 1cm du pois, CHALLENGE 0.25L/Ha (avec éventuellement ajout d'un insecticide contre les thrips),

- puis au stade 3 à 8cm du pois, CHALLENGE 0.25L/Ha + BASAGRAN 0.5L/Ha.

• si salissement faible :

- au stade 8 cm du pois, CHALLENGE 0.5L/Ha + BASAGRAN 0.5L/Ha.

• L'association CHALLENGE 600 (0,25 l/ha) + BASAGRAN (0,25 l/ha) + PROWL 400 (0,25 l/ha) apporte un désherbage très économique appliqué en un seul passage et d'une efficacité comparable à l'association CHALLENGE 0.5L/Ha + BASAGRAN 0.5L/Ha, avec un plus sur renouée et un moins sur gaillet.

Ces associations sont insuffisantes si le salissement de la parcelle est important et/ou en dominance gaillet.

Eviter dans tous les cas une application de ces mélanges sur un feuillage du pois abimé par le vent, le gel... .

AVERTISSEMENTS AGRICOLES ®

Imprimerie SRPV : Directeur Gérant B. MATHON ISSN 0757 6609

80 Amiens 02 60

Publication périodique
Abonnement annuel : 220 F
CPPAP 1823 AD

Ministère de l'Agriculture
DRAF
Service Régional de la Protection des Végétaux
Cité Administrative - 56, rue Jules Barni
80040 AMIENS CEDEX 1
Tél. 22 92 51 27 - Fax : 22 91 62 59



P57

➽ *Les antigraminées*

L'application d'un antigraminée si on veut une bonne efficacité doit être réalisé sur des plantules suffisamment développées (>3 feuilles), et ceci est d'autant plus vrai sur vivaces !

COLZA

Stade : C1 – C2 (reprise de végétation, entre-noeuds visibles).

GROS CHARANÇON DE LA TIGE

(Ceutorrhynchus napi) : 2.5 à 4 mm de long, corps gris foncé, **pas de tâche blanche** sur le dos, bout des pattes noir.

Compte-tenu du mode de nuisibilité de ce ravageur, l'intervention est à réaliser quand un maximum d'adultes est présent et juste avant que les femelles soient aptes à pondre.

Le stade de sensibilité du colza est du stade C 1 au stade tige de 20 cm.

Le réseau de piégeage permet de connaître la date de début de vol et son évolution ; ensuite, un suivi de la maturation des organes sexuels des femelles au laboratoire après dissection permet de décider de la date optimale d'intervention.

Les vols peuvent débuter si, pendant trois jours :

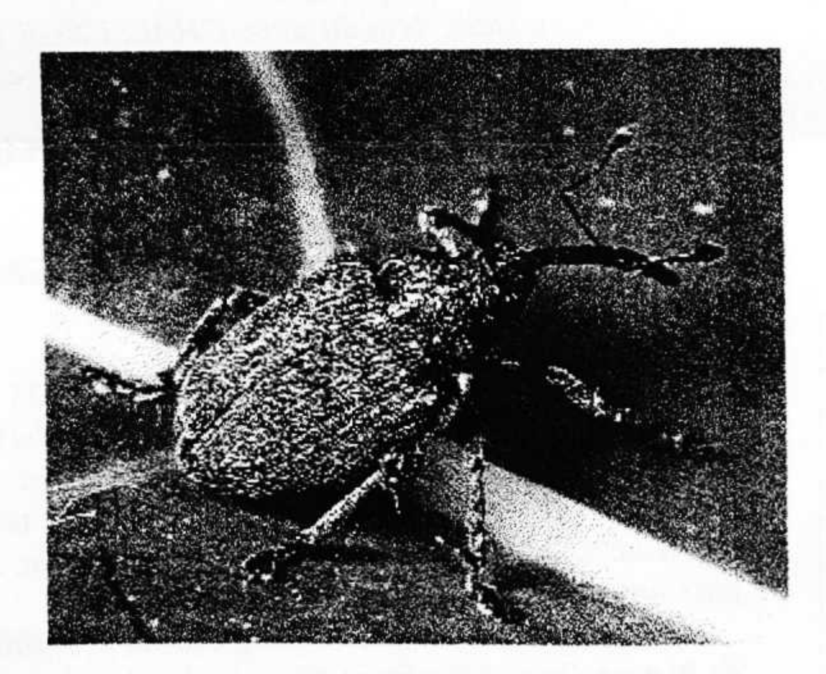
- la température maximale est supérieure à 10° C,
- il y a absence de précipitations,
- la durée d'ensoleillement est de 3 heures minimum.

NOS CONSEILS

■ ***Pensez à mettre vos cuvettes jaunes si ce n'est déjà fait.***

Secteur sensible : Bordure Oise/Aisne, sud de l'Aisne.

Aucun vol détecté. Aucune intervention n'est encore justifiée.



REGULATEUR DE CROISSANCE

La décision d'utiliser un régulateur de croissance sur colza se détermine en fonction du risque de verse défini selon :

- l'utilisation d'une variété sensible,
- un peuplement trop dense,
- une disponibilité en azote excessive.

➽ Sur variété peu sensible (Goeland, Link, Synergy, Aztec, Falcon, Amanda, Samouraï) ou très peu sensible (Ceres, Tapidor), le régulateur présente peu d'intérêt.

➽ Sur variété moyennement sensible (Bristol) ou sensible (Eurol, Mayol, Darmor, Libravo), le régulateur peut avoir un intérêt pour des peuplements supérieurs à 20 plantes par mètre linéaire.

Outre l'assurance verse, le régulateur de croissance est un produit "de confort" permettant plus de souplesse dans les interventions floraison et une facilité de récolte.

L'utilisation du régulateur dans cet objectif doit être fonction de l'équipement matériel et du planning de travail sur l'exploitation ; **une application de régulateur limitée au passage de roues du tracteur** peut être un bon compromis.

Remarque : les colzas à développement végétatif réduit en fin d'hiver ("petits colzas") ont un risque de verse réduit.

Sur une culture de colza énergique, l'utilisation d'un régulateur vu les moindres quantités d'azote apportées, ne se justifie pas dans la plupart des cas.

PRODUITS AUTORISES

Produits	Dose conseillée	Stade	Observations
PARLAY C	1.25 l/ha (+0.1% d'Agral)	C 2	Ne pas associer un insecticide huileux.
BARONET	350 g/ha *	D1 – D2	Dose APV 500 g.
MODDUS	1.20 l/ha (+0.1% d'Agral)	D1 – D2	

* surtout en conditions de forte humidité de sol ou pluies après traitement.

NOS CONSEILS

Si l'application d'un régulateur est envisagée, attendre l'absence régulière de gelées nocturnes.

Parlay C présente une efficacité plus constante lorsqu'il est appliqué au stade C 2 ; cependant, une application plus tardive (vers le stade D 1 – D 2) ne provoque pas de problème de phytotoxicité.